

Réf: Dossier N° 116800

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « ABIDJAN LE REMPART » en abrégé « ABR »

Siège social Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8è TRANCHE,  
CITE SOLEIL EN FACE DU LAVAGE FERRARI, Lot 269, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/06/2022 , et enregistrés au CEPICI le 21/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABIDJAN LE REMPART » en abrégé «  
ABR »

Objet : - Agence de tourisme  
- Agence de voyage réceptive, spécialiste de la destination Côte d'Ivoire,  
- Experts en organisation de voyages  
- Experts en organisation d'événements d'entreprise:  
- Team building  
- Randonnées et activités sportives.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, COCODY ANGRE 8è TRANCHE,  
CITE SOLEIL EN FACE DU LAVAGE FERRARI, Lot 269, Ilot 0

Dirigeant(s) : M ZOUZOUA AYMARD LANDRY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-05724 du 28/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°28529/GTCA/RC/2022 du 28/06/2022

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

